



Appel à candidatures

Projet de création de fresques

Préambule

L'association « La Pédiatrie Enchantée », reconnue d'utilité publique, répond au dispositif gouvernemental « Culture et Santé » en œuvrant au développement des pratiques culturelles et artistiques en milieu hospitalier en France. Elle s'est donnée pour mission de favoriser l'accès à l'art et la culture pour les enfants et adolescents hospitalisés dans le Grand Est, et plus particulièrement en Moselle (57) et Meurthe-et-Moselle (54).

Objet

L'association « La Pédiatrie Enchantée » recherche **un.e artiste plasticien.ne** pour la réalisation de **fresques au sein du service de Pédiatrie de l'hôpital Bel-Air à Thionville.**

Les fresques auront pour thème général « la forêt enchantée ». Cet univers féérique aura pour fil conducteur les « fées des bois », dont l'histoire sera racontée tout au long du parcours, et les animaux de la forêt.

La date prévisionnelle de **démarrage du chantier est prévue au 1er trimestre 2022.**

Orientation de la création

Conjointement avec les équipes de soins et les équipes techniques, l'artiste est appelé à penser, concevoir et réaliser des fresques concernant les espaces suivants :

- L'aile des jeunes enfants, composée d'un couloir (superficie au sol d'environ 60m²) desservant 6 chambres. Un univers enfantin y est attendu.
- L'aile des adolescents, composée d'un couloir (superficie au sol d'environ 60m²) desservant 9 chambres. Un univers plus mature y est attendu.

Dans les chambres de ces deux ailes (environ 20 m²), seuls quelques éléments de rappel des fresques sont attendus.

- Une salle de soins (12 m²)
- Deux salles d'activités (23m² et 12m²)
- Un bureau polyvalent (12 m²)
- Une salle à manger (12 m²)

Il s'agit de favoriser une appropriation paisible des espaces, pour l'enfant et les équipes soignantes. L'artiste devra être capable de porter sa réflexion en accord avec le projet des équipes de soins et des équipes techniques.

Pour cette raison, la création devra :

- Être visuelle dans un esprit d'universalité, d'altérité, de multiculturalité, de pluridisciplinarité.
- Être en adéquation avec les valeurs que défend la communauté hospitalière (bienveillance, accueil, qualité, éthique, excellence, etc.).
- Être pérenne.
- Respecter le cadre environnemental de l'unité de soins.

- Répondre aux normes de sécurité et d'hygiène hospitalière en vigueur.
- Accompagner l'enfant dans son quotidien.
- S'adapter aux contraintes du lieu : équipements médicaux fixés au mur, présence de signalétique, etc.

Un cycle d'ateliers à destination des enfants et adolescents hospitalisés dans le service sera animé par l'artiste afin que ce dernier s'inspire des créations des jeunes patients pour la réalisation d'une partie des fresques.

Déroulement de la procédure

- Une présélection des candidats sera réalisée en février 2022. Les candidats présélectionnés seront prévenus par mail.
- A l'issue de cette présélection, le cahier des charges complet sera transmis aux candidats.

Présentation du dossier

Il est demandé aux candidats d'adresser :

- Une lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé.
- Tout support permettant une bonne appréhension du travail de l'artiste : catalogues, textes, critiques, visuels, etc.
- Une garantie professionnelle, attestation Maison des Artistes ou Agessa.

Critères de sélection

- Qualité artistique du dossier de candidature, motivation et disponibilité de l'artiste pour réaliser la prestation demandée.
- Le projet s'exerçant en service de Pédiatrie, **un certificat de vaccination contre le COVID-19 est requis.**

Date limite de réception des dossiers

Les candidatures peuvent être adressées par mail : contact@pediatrieenchantee.com

ou par courrier : Association « La Pédiatrie Enchantée » – 1 avenue Henri II - 57050 LE BAN SAINT-MARTIN

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au **31 janvier 2022**, la date du cachet de la poste faisant foi.

Contact pour tout renseignement complémentaire : 06.63.49.94.63 - 03.87.55.34.40 - Mail : contact@pediatrieenchantee.com